

Sermon de Mgr Lefebvre – Funérailles de sœur Marie de la Croix – 22 décembre 1990

Publié le 22 décembre 1990 · Mgr Marcel Lefebvre · 9 min de lecture



Vidéo

https://w.soundcloud.com/player/?url=https%3A//api.soundcloud.com/tracks/835347466&color=%23175377&auto_play=false&hide_related=true&show_comments=false&show_user=true&show_reposts=false&show_teaser=false

La Porte Latine – FSSPX France · Homélie à Écône, 22 déc. 90, Obsèques de sœur Marie de la Croix

Mes bien chers frères,

Je suis heureux de voir que vous êtes venus nombreux participer aux prières que l'Église met sur nos lèvres à l'occasion du décès de nos amis, de nos parents, de nos connaissances. Et vous êtes venus participer à ces prières à l'occasion du décès de notre chère sœur Marie de la Croix. Je ne puis pas passer sous silence les événements qui ont marqué les dernières années de sa vie, parce que à mon sens, ils sont un exemple remarquable de la démarche qu'en définitive, tous ceux qui ont voulu garder la Tradition et garder la foi, ont été obligés de faire d'une manière ou d'une autre.

Elle a été un exemple remarquable, unique peut-être, et certainement, à mon sens, unique en son genre. Car je pense que vous connaissez tous les circonstances dans lesquelles notre chère sœur Marie de la Croix a cru en conscience, devant le Bon Dieu, quitter son monastère.

Monastère qu'elle aimait. Monastère de Collombey, monastère des Bernardines dans lequel elle était entrée depuis de nombreuses années, puisqu'elle est décédée à quatre vingt six ans et qu'elle est venue ici il y a quatorze ans. Elle avait donc soixante douze ans lorsqu'elle a quitté son monastère. Soixante douze ans cela représente certainement plus de cinquante ans de présence dans son monastère des Bernardines de Collombey. Ce n'est pas une petite chose. Elle était donc très attachée à sa famille religieuse, sans aucun doute, très attachée à cette vie de famille. J'ai eu l'occasion de visiter ce monastère de Collombey et je comprends que les religieuses puissent être attachées à ce beau monastère, monastère ancien qui représente des générations et des générations de religieuses qui ont offert leur vie pour le Bon Dieu, dans ce monastère. Alors elle y était certainement très attachée.

Comment, cette petite religieuse que nous avons connue, pas seulement petite de taille, mais petite aussi dans sa simplicité – ce n'était pas une grande savante, ce n'était pas une grande intellectuelle, mais elle avait la foi.

Elle était de ces petits dont parle le Bon Dieu, dont parle Notre Seigneur, lorsqu'il dit : Bienheureux, bienheureux ces petits et ces humbles qui ont reçu une grâce particulière de la part du Bon Dieu pour garder la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et alors, hélas, ce couvent certainement fervent et admirable avant le concile, a cru devoir sous la pression certainement des aumôniers du monastère, faire rentrer à l'intérieur de ce couvent, de ce monastère, les influences conciliaires et particulièrement l'influence œcuménique.

Et il s'est trouvé qu'un jour, la Mère prieure ou Mère abbesse – je ne sais pas – a jugé bon de faire venir un pasteur protestant à l'intérieur du monastère, pour faire une conférence à ces religieuses.

La petite sœur Marie de la Croix, ce jour-là, a décidé : je ne reste plus dans ce monastère. Je ne puis pas tolérer d'être enseignée par un pasteur protestant. Je suis catholique et je veux rester catholique.

Et elle a pris la décision de quitter son monastère. Elle l'a dit sans ambages à sa Supérieure ; elle n'a pas hésité. Et dès ce jour-là elle a été surveillée d'ailleurs. On lui interdisait toute sortie. Mais dans sa volonté ferme, de garder la foi catholique, elle a pris des moyens invraisemblables, inimaginables, qui sont des moyens que seuls des héros ou des héroïnes peuvent vraiment prendre pour garder la foi.

Elle a averti des amis de venir la chercher. Et puisqu'elle ne pouvait plus sortir par la porte du couvent, eh bien, elle a demandé que l'on vienne avec une échelle double et que l'on mette cela par dessus la clôture.

Elle est passée, un jour que les sœurs se rendaient à la messe solennelle ; elle a traversé le jardin, monté les échelons de l'échelle qu'on lui tendait du dehors ; est redescendue par la deuxième échelle et a ainsi voulu protéger sa foi, dans toute sa simplicité, dans tout ce naturel qu'elle avait toujours, avec ce sourire extraordinaire qu'elle avait, ce sourire d'enfant, sourire d'une âme pure, d'une âme angélique.

Oui, elle a ainsi quitté son monastère et est venue demander refuge ici à Écône. Bien sûr nous

l'avons accueillie avec plaisir, avec joie. Et voilà que depuis quatorze ans, elle est restée attachée à cette maison d'Écône.

Sans doute, à cause de ses infirmités, grâce à Dieu, elle a pu être soignée dans la maison de Riddes et bien soignée jusqu'à la fin de ses jours. Mais elle demeurerait vraiment attachée à Écône. Et c'est pourquoi nous n'avons pas hésité un instant à la pensée de la garder avec nous et de la mettre dans notre cimetière. Elle fait vraiment partie de notre communauté.

Quel exemple, mes bien chers frères et pour vous-mêmes, chers séminaristes. Quel exemple pour ceux qui auraient une hésitation quelconque. Je pense que c'est la démarche que nous avons tous faite, en définitive, nous, les traditionalistes. Nous avons voulu garder la foi et quitter ce milieu qui tendait à nous faire devenir protestants, qui tend à nous faire changer notre sainte Religion. Alors nous fuyons ; nous fuyons pour garder la foi et nous nous réunissons là où nous pouvons, là où le Bon Dieu, où la Providence nous indique un endroit où nous pouvons nous réunir pour garder la foi.

Cela a été le cas d'Écône. Écône a été un refuge, un refuge de la foi catholique. Oui ! Un refuge pour former des prêtres catholiques. Et c'est ainsi dans toutes nos chapelles, dans toutes nos fondations.

Alors demandons à la chère sœur Marie de la Croix qui maintenant nous regarde du haut du Ciel, qu'elle nous communique cette grâce particulière qu'elle a eue, cette force dans la foi catholique. Oui, qu'elle nous communique cette grâce ; qu'elle nous fasse garder la foi catholique, au prix même de séparations douloureuses, au prix de séparations très dures.

Voilà, mes bien chers frères, je ne voulais pas ne pas citer en exemple cette chère sœur Marie de la Croix, parce que vraiment, elle est pour nous un modèle. Et nous sommes persuadé que son exemple demeurera dans nos esprits et dans l'Histoire de notre fondation.

Et maintenant, eh bien essayons, mes bien chers frères, d'entrer dans l'esprit de l'Église. L'Église demande qu'à l'occasion de ces décès – et nous venons d'avoir également ce décès qui a touché particulièrement l'un de nos bons amis, le cher M. Rausis, Madame Rausis qui est décédée récemment et pour laquelle nous avons également adressé des prières ici à Écône, mettons-nous dans cet esprit que l'Église nous demande à l'occasion des défunts, à l'occasion des décès de nos parents, de nos amis.

L'Église parle de repos : *Requiem dona eis, Requiem, Requiem sempiternam*. Elle parle aussi de la lumière : *Et lux perpetua luceat eis* ; Que la lumière perpétuelle, luise dans l'âme de ceux qui viennent de mourir. Repos. Lumière. Mais pour arriver à ce repos, à cette lumière, il faut traverser une série d'événements. Alors l'Église nous rappelle ces événements : le jugement particulier, le jugement général, la résurrection des morts. (Monseigneur répète) : le jugement général.

Et les fins, les fins dernières, l'enfer. Protégez-nous du feu de l'enfer. L'Église le répète maintes et maintes fois au cours de la cérémonie. Et l'Église prie pour que le Bon Dieu efface les péchés de ceux qui sont encore dans le Purgatoire. C'est encore la foi de l'Église.

Et enfin l'Église surtout évidemment nous présente le bonheur du Ciel et supplie le Bon Dieu de nous faire entrer dans sa joie, dans son bonheur éternel. Dans cette lumière éternelle qui sera

notre jouissance, notre bonheur, avec tous les élus du Ciel, avec tous les saints, avec la très Sainte Vierge Marie.

Voilà l'ambiance dans laquelle l'Église nous met à l'occasion des prières pour les défunts. Alors unissons-nous à ses prières et que ce soit en même temps pour nous une leçon. Tirons-en une conclusion pour nous personnellement, car nous aussi, nous mourrons ; nous aussi nous passerons au jugement particulier. Nous aussi nous sommes appelés à la résurrection des morts et au jugement général. Et nous aussi nous sommes appelés à ces fins dernières. Espérons au moins au Purgatoire avant d'arriver à la Lumière éternelle et à la vie éternelle.

Alors prenons la résolution d'éviter le péché, l'obstacle et la raison de tous ces événements, c'est le péché. Pourquoi nous mourons ? Parce que nous avons péché ; parce que nos premiers parents ont péché et que nous avons péché.

Pourquoi nous sommes jugés ? À cause du péché. Pourquoi la résurrection ? Pour effacer le péché. Pourquoi le Purgatoire ? Pour nous purifier de nos péchés. Hélas, pourquoi l'enfer ? Parce que, hélas, certaines âmes, certaines créatures du Bon Dieu, ont voulu s'enfermer dans la désobéissance finale.

Et enfin le Ciel, c'est la récompense. C'est la récompense de notre vie. Le péché étant désormais loin, effacé pour toujours.

Alors c'est donc le péché qui est la clef de tous ces événements et c'est pourquoi nous devons prendre des résolutions, faire tout notre possible pour vivre saintement, pour nous unir à Notre Seigneur Jésus-Christ, pour vivre selon sa loi, pour vivre selon sa sainte Volonté, faire la sainte Volonté de Dieu. Prononcer notre Fiat, comme la très Sainte Vierge Marie. Oui : Fiat. Que votre volonté soit faite, nous le disons dans le Notre Père : *Fiat voluntas tua*. C'est cela. Soyons fidèles à la volonté de Dieu afin qu'un jour, nous puissions rejoindre notre chère sœur Marie de la Croix et rejoindre tous les élus du Ciel et particulièrement notre bonne mère du ciel, la très Sainte Vierge Marie, Mère de la miséricorde.

Au nom du Père et du Fils et du Saint- Esprit. Ainsi soit-il.

Source : laportelatine.org/formation/mgr-lefebvre/textes/sermon-de-mgr-lefebvre-funerailles-de-soeur-marie-de-la-croix-22-decembre-1990

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France